

« Marie et Paulus furent enterrés ensemble, et la légende ajoute que dans les nuits sombres, à minuit sonnante, on voit passer, sur les terres de la Folle-Pensée, un jeune et beau couple en habits de noces.

« On raconte aussi que, pendant des siècles, on allait jeter des marguerites sur la tombe de ce Daphnis et de cette Chloé. »

Nos lecteurs connaissent-ils autrement cette légende, et quelqu'un peut-il nous dire si elle est extraite d'un livre, ou puisée à la source populaire ?

22. Un concours de folklore. — Nos lecteurs wallons connaissent le *Sauverdia* [le Moineau], un joli petit journal qui paraît à Jodoigne et qui plaide avec entrain la "cause wallonne" en répandant le goût de la littérature en dialecte dans nos provinces du centre et de l'ouest.

Ce sera pour nos amis une bien agréable surprise de voir dans l'avant-dernier numéro (23 juillet) de cette intéressante publication, un article traitant du folklore.

A propos de *Wallonia*, dont il parle en termes charmants, l'excellent walloniste qui se cache sous le pseudonyme de "Jean Flâneur" attire, en ces termes, l'attention du public sur les traditions populaires :

Dins c' publication là, on rachonne totes les vigeries di noss patoès, mèchnées à droite à gauche; les vix contes di grand'mère, mainme les cinques qui d'prime aboird, chonnet-nu n'awet ni cul ni tiessse; les lédgindes di villatge, les spots, les viès tchansons qui veignent-nu on s' sait d'èvou, les rondes qu'on tchanteève quand on esteève èfant, les clignettes, les viès croyances, superstitions, vix usatges, les vix r'mèdes di bonne feume, dont on s' sièt co dins les campagnes, etc.

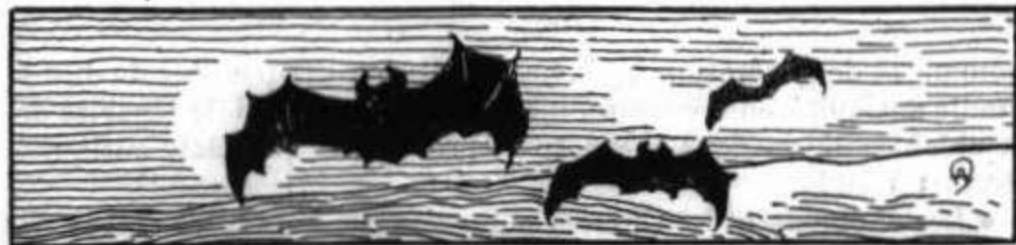
Après avoir montré l'importance des recherches de folklore au point de vue patriotique et historique, l'auteur annonce qu'il ouvre, sous forme de concours, une enquête sur les traditions populaires. Les manuscrits, portant les noms et adresse des expéditeurs, devront être envoyés au bureau du *Sauverdia*, 21, Marché-aux-Vaches, à Jodoigne, avant le 1^{er} septembre. Il pourra être décerné trois prix consistant en deux pièces de théâtre et une romance avec musique, tous ouvrages rédigés en wallon namurois, par M. Louis Loiseau.

En terminant, l'auteur a soin de recommander aux futurs concurrents la plus scrupuleuse exactitude dans leurs relations de folklore :

Attention, dit-il, i n' s'adgit nin vaici d'inventer ni di s'crire au mia. I s'adgit d' raconter fidèlement c' qui vos auroz ètindu raconter, sins rabèlli, sins rin candgi à l' façon do contes, mainme lèyi les fautes et les èpressions bizarres dont i s' sierveève po raconter.

Tous nos compliments à "Jean Flâneur" et nos meilleurs souhaits au vaillant *Sauverdia*.

O. C.



ASTRONOMIE.

I.

Ce qu'on voit dans la Lune.

Parmi les contes mythiques les plus intéressants, il n'en est peut-être pas de plus vivaces que ceux qui se rapportent aux prétendus dessins formés par les taches de la Lune.

Ces visions et les légendes qui les expliquent, se retrouvent aussi bien chez les Anciens et chez les Sauvages que dans les survivances extraites du vieux patrimoine intellectuel de nos paysans.

Un illustre savant belge a publié sur le sujet qui nous occupe une étude curieuse, véritable article de folklore, perdu dans un ouvrage spécial trop peu connu des folkloristes⁽¹⁾.

Nous croyons utile de le reprendre ici, en élaguant simplement quelques détails superflus.

« Il n'y a probablement pas de pays, dit-il, où l'on ne se représente un tableau fictif dans le disque de notre satellite. Cette peinture imaginative diffère suivant les peuples; il n'y a donc de général que le besoin de mettre les traits d'objets connus sur les taches de l'astre. Et cependant, au milieu des figures diverses que l'on se représente dans la Lune, dominant deux types principaux, qui ont une certaine distribution géographique.

« Ainsi, dans l'Asie orientale, la vision commune est celle d'un lièvre ou d'un lapin. Il est manifeste qu'elle se transmet d'homme à

(1) J. C. HOUZEAU, pp. 40-2 de sa *Préface à la Bibliogr. génér. de l'Astronomie*, publiée avec la collab. de M. A. LANCASTER, 2 vol. gr. 8^o, Bruxelles, Hayez, 1892-7.

homme et de génération à génération. Il serait impossible de dire à quelle antiquité elle remonte, mais si l'on considère la ténacité de semblables impressions, il y a toute probabilité que cette antiquité est fort grande.

« Les Japonais et les Chinois se représentent, dans les taches de la Lune, un lapin assis sur le train de derrière, placé devant un mortier et tenant entre les pattes de devant un pilon, au moyen duquel il pile du riz à la manière de l'Orient. Les Hindous y voient un lièvre, ce qui n'est guère différent... Quelquefois cependant le lièvre est remplacé par un chevreuil qui paît tranquillement l'herbe... Les Siamois placent aussi pour la plupart, dans la Lune, la figure d'un lièvre, bien que quelques-uns y voient un homme et une femme qui cultivent un champ. Mais ce qui est fort remarquable, c'est que, pour presque toutes les peuplades indiennes de l'Amérique du Nord, le lièvre est le symbole de la Lune... Enfin dans l'Amérique centrale, on trouve, sur des monuments, la Lune représentée sous la figure d'une cruche ou d'une coquille à spires, d'où sort un lièvre....

» Lorsqu'on passe de l'Amérique du Nord à celle du Sud, l'image placée par les populations dans notre satellite subit un changement complet. Dans l'Amérique méridionale, c'est l'idée d'une figure humaine qui a guidé les conceptions. Les Incas racontent qu'une fille de joie se promenant par le clair de Lune, s'éprit de la beauté de l'astre et désira le posséder. Elle s'élança sur lui pour l'embrasser; mais la Lune, en la voyant approcher, l'étreignit d'un mouvement vigoureux et la retient encore. Les représentations à forme humaine ne sont pas d'ailleurs bornées à la région du Pérou. Mais en s'étendant géographiquement, elles deviennent variables... C'est aussi de la figure humaine que paraissent s'être inspirées les principales nations africaines, particulièrement celles du Sud du continent. Ainsi les Hottentots voient très distinctement dans la Lune les traits d'un visage.

« Les Anciens Scandinaves, plus avancés que ces peuplades, rattachaient les taches de l'astre des nuits à une véritable légende... Dans l'explication des Esquimaux du Groenland, Anninga, la lune, qui est le frère de la belle Malina, le Soleil, poursuivait un jour sa sœur, et était au moment de l'atteindre. Malina se retourne, et ayant ses doigts tout noircis de la suie d'une lampe, frotte de cette suie sur le visage et les habits d'Anninga, qui en portent les marques. Dans le N.-O. de l'Inde, les Khasias, qui regardent la Lune comme brûlée chaque mois par le Soleil, voient dans les taches de son disque, les cendres résultant de cette combustion.

« Parmi les représentations anthropomorphiques, celle qui atteignait la plus haute expression était incontestablement la vision

grecque d'une face de jeune fille. ' Elle est restée aux nations latines. Les nations germaniques sans sortir des figures à type humain, inclinent davantage vers l'image d'un petit homme, courbé et portant un faix. ' Shakespeare parle plusieurs fois d'un homme auprès duquel se voient un chien et un buisson. ' »

« On peut donc faire deux grandes divisions, entre lesquelles se partagent les différents peuples de la terre, relativement à l'image qu'ils voient dans la Lune. La majeure partie de l'Asie et de l'Amérique du Nord adhèrent au type du rongeur, lapin ou lièvre. Les autres parties du globe s'inspirent des figures humaines. Cette distribution est certainement un trait remarquable, qui ne serait pas sans avoir une grande portée dans une histoire des égarements endémiques de l'imagination. Il ne faut pas cependant y voir un fait de distribution trop absolu. Il y a çà et là des figurations qui sortent de ces deux cadres; mais elles sont géographiquement resserrées. Ainsi, les Persans croient trouver dans la Lune le reflet de leur pays; aux îles Fidji, ce que les indigènes voient dans le disque de cet astre, ce sont des rats; au Utah, les Indiens y distinguent une grenouille. Si l'on voulait d'ailleurs, parmi nos populations civilisées, descendre aux opinions tout-à-fait locales, on pourrait augmenter presque indéfiniment le nombre des tableaux. Ce résultat est tout simple, puisqu'il s'agit de dessins arbitraires, construits par l'imagination.

« Mais il reste ce grand fait que non seulement les hommes dans l'enfance sociale, mais ceux appartenant aux classes éclairées de la civilisation voient les uns comme les autres une image factice en regardant la Lune, et que cette vision se transmet par tradition. Des personnes instruites, qui ont eu l'occasion d'examiner des photographies ou des dessins de notre satellite, ne peuvent pas jeter les yeux sur le disque lunaire sans se trouver vaincues par la puissance de l'illusion traditionnelle. Les yeux, le nez, la bouche du visage humain leur apparaissent avec une force irrésistible, comme ils pouvaient se montrer à leurs ancêtres de l'âge antique de la pierre. Ces personnes savent, il est vrai, que leur imagination les trompe. Mais au milieu même de nos sociétés avancées, combien, parmi le vulgaire, n'ont

(¹) PLUTARQUE, *De facie in orbe lunae*. [Dans son § 2, Plutarque parle en effet d'une face; § 3, il cite Agosianax qui voit dans la Lune la face d'une jeune fille « de qui l'œil semble être plus » verd que bleu. — La joue un peu de rouge colorée »; § 4, il rappelle l'opinion d'après laquelle les taches « sont les nuages et figures de la grande mer océane, représentées et apparaissant en la lune, comme en un miroir. » Cf. la traduction d'Amyot.]

(²) [On retrouvera plus loin, dans les traditions wallonnes, cette vision « germanique » et la vision « latine ».]

(³) *Midsummer-night's dream*, 1590, act. V, sc. 1; *Tempest*, 1611, act. II, sc. 2.

pas dépassé dans cette circonstance le niveau du sauvage et, demeurant encore à l'astronomie fabuleuse, tiennent l'illusion pour une réalité! »

**

Dans l'étude qu'on vient de lire, Houzeau n'ayant pas à faire œuvre d'ethnographe, nous a privés d'un certain nombre d'histoires explicatives qu'il aurait recueillies avidement dans ses lointains voyages s'il eût songé à leur grand intérêt mythologique.

Voici par exemple comment les Namaquas de l'Afrique Australe expliquent les taches de la Lune. Cet astre envoya un jour le lièvre à l'homme pour lui porter ce message : « De même que je meurs et que je renais à la vie, de même vous mourrez et renaîtrez. » Le lièvre alla trouver l'homme et, se prenant comme exemple au lieu de prendre la Lune, il lui dit : « De même que je meurs et que je ne renais pas à la vie, de même vous mourrez pour ne pas renaître. » Puis le lièvre alla dire à la Lune ce qu'il avait fait ; la Lune le frappa d'un coup de sa hachette et lui fendit la lèvre — et il a conservé les traces de sa blessure¹. Quelques-uns prétendent que le lièvre s'enfuit et court toujours, mais d'autres disent qu'il griffa la Lune au visage et lui fit des écorchures que l'on y voit encore².

On pourrait multiplier les exemples qui témoignent de la croyance à l'animisme de la Lune, autant que de cette influence si naturelle de l'œil intérieur sur l'œil physique, cette espèce d'auto-suggestion, grâce à laquelle chaque homme retrouve invinciblement dans le disque lunaire le même dessin que ses ancêtres y ont vu de toute antiquité et que ses amis y voient encore.

A propos de la figure humaine dont parle Houzeau, vision qui est à peu près générale actuellement dans nos contrées, on doit remarquer que cette tradition s'est assurément renforcée par ce fait que nos almanachs populaires et notamment l'*Almanach des Bergers* qu'on ne manque point chaque année d'incorporer dans l'édition complète du *Mathieu Laensbergh*, représentent la pleine lune sous la forme d'une grosse figure bouffie. C'est ainsi, comme le constatait *Mélusine* dans ses récentes utilisations de l'iconographie tradition-

(¹) Ce détail rappelle notre conte wallon sur l'origine du becdelièvre, ci-dessus, p. 54.

(²) TYLON. *Civilisation primitive*, trad. franç. 1876, I, 407.

nelle, qu'il s'est produit entre le folklore et l'image un double courant d'influence : l'imagerie populaire emprunte à la tradition, elle s'en inspire plus ou moins adroitement — puis la tradition retourne au peuple sous cette forme nouvelle qui donne un nouveau relief et un regain de force à la croyance qui s'effritait peut-être.

Cette vision de la face humaine dans la Lune, qui a persisté comme le disait Houzeau, même chez les lettrés, n'est pas, on le sait, la plus remarquable.

Les autres « manières de voir » se justifient et se renforcent par des légendes que nos paysans racontent encore volontiers, bien qu'ils aient ordinairement perdu l'habitude visuelle et les idées animiques primitives qui leur donnèrent naissance.

Chose curieuse, ces légendes ne se sont guère modifiées et, en tous cas, elles conservent assez nettement l'empreinte de la conception sauvage. Ce sont, en effet, de véritables histoires édifiantes et il s'agit tantôt d'une vengeance exercée par la Lune, tantôt d'une simple punition — ce qui en dernière analyse, revient absolument au même.

**

On connaît la légende de Bazin et la comparaison proverbiale :

*C'est comme Bazin à l'baité
Il a çou qu'il a mérité.*

C'est comme Bazin dans la Beauté [la Lune]
Il a ce qu'il a mérité.

Voici une variante de cette légende, recueillie à Vierset-Barse :

Bazin était un voleur émérite ; il voulut, par une nuit sombre, aller voler du foin chez un fermier, en entrant par la fenêtre du toit. Au moment où il allait se retirer, muni d'une botte très grosse, la lune se mit à briller et un rayon vint frapper Bazin en pleine face. Le fermier, qui s'était réveillé, reconnut le voleur et cria son nom dans la nuit. Bazin, furieux d'être découvert, envoya la Lune « aux six cent mille diables qui l'emportent ! » et celle-ci « pour se venger, retira son rayon et enleva Bazin. » C'est lui qu'on voit là-haut avec sa botte de foin.

Dans la province de Groninghe (Pays-Bas) on raconte qu'un marchand de légumes essaya un jour de tromper un client sur la valeur de ses marchandises, en ajoutant ce terrible serment : « Si je ne dis pas la vérité, que je sois transporté dans la Lune avec mon

faix de verdure. » — Et c'est ce qui arriva, car il avait dit un mensonge ¹.

Le serment : *Qui dj'vâie à l'baîté*, et la formule correspondante : *cour à l'leune* (on ajoute quelquefois : *avou 'n' bouhêie di spenne à cou* ²) sont bien connus en notre pays wallon. Mais je ne sache pas que le peuple raconte l'une ou l'autre histoire de nature à signaler le danger d'un abus de ces invocations. Elles sont évidemment très anciennes, et nous apparaissent comme des sortes de fossiles, rappelant les croyances de nos ancêtres sauvages sur l'animisme de la Lune.

* * *

Les légendes que l'on vient de lire se sont conservées très pures de même que celle de la fileuse, qu'on trouvera plus loin : c'est la Lune qui agit de son propre chef pour se venger d'une insulte, d'un mensonge commis sous son invocation.

Dans un autre cycle de contes relatifs aux taches de l'astre, le récit a subi une légère accommodation.

Suivant une tradition de Godarville (Hainaut) la figure qu'on voit dans la Lune est celle d'un maraudeur appelé Pharaon. Ce Pharaon allant, dit-on, par une nuit sombre, dérober les navets d'un voisin, fut tout à coup dérangé dans sa besogne par un clair de Lune subit. Craignant d'être reconnu, Pharaon saisit un fagot d'épines, l'éleva avec sa fourche, et il s'appretait à « boucher la Lune » lorsque « Dieu », pour le punir, « l'attira dans l'astre ». On distingue encore parfaitement aujourd'hui dans la Lune le voleur de navets ³.

La légende de *Brund* (prov. de Namur) et celle de *Dj'han de l'leune* (Hautes-Fagnes) sont, pour autant que nous soyons bien renseignés, identiques quant au fond, à celle de *Pharaon*. Il en est de même de l'histoire de *Basin*, telle qu'elle est racontée pour Liège, notamment dans le « Dictionnaire des Spots », 2^e éd., n° 1663.

Évidemment, dans ces récits, « Dieu » a pris la place de la Lune, et la leçon primitive était que la Lune elle-même s'est emparée de Pharaon ou de *Brund* et les retient prisonniers pour punir jusqu'à la fin des siècles ces maraudeurs trop peu respectueux à son endroit.

(¹) *Folkstunde (de Gand)* I, 217.

(²) « Avec une « buissonnée » d'épines au derrière ».

(³) A. HANOU. *Le folklore de Godarville*, p. 1-2.

D'autres légendes, s'éloignent davantage encore de la théorie animique et donnent plus nettement à la Lune le rôle d'un refuge ou d'une prison. Suivant une légende, recueillie à Florenville (Luxembourg) l'astre recèle la figure de Caïn, le premier fratricide, qui, honteux de son crime, craint de se montrer à la lumière du jour. Quelquefois, Caïn se blottit derrière un buisson ; mais il se cache assez maladroitement, car on distingue très nettement ses oreilles, ses yeux, son nez et sa bouche. Les parties qu'il ne parvient pas à dérober à la vue sont ce que nous nommons les taches de la Lune ¹.

Cette légende de Caïn et du fagot d'épines se retrouve deux fois rappelée dans l'œuvre immortel du Dante ².

De même, Clément d'Alexandrie nous dit que dans la Lune se trouve l'âme d'une Sibylle, et un conte talmudique fait de l'astre le refuge de Joseph.

* * *

Il nous reste une dernière légende, la plus jolie assurément, qui semble avoir, comme les premières, conservé une forme primitive. La variante qu'on va lire ³ nous a été contée par un vieillard de quatre-vingts ans, originaire de Lavacherie, petit village lez-S^t-Hubert, en pleines Ardennes.

Une pauvre veuve, âgée et malade, n'avait qu'une fille nommée Marie ; fort habile dans son métier de fileuse, la jeune fille subvenait aux besoins de sa mère et d'elle-même. On ne lui connaissait qu'un seul petit défaut : elle aimait trop la danse et, jamais on ne faisait « les jeux » sans que Marie y fût — et n'y restât fort tard.

Chacun la recherchait, car elle était aimable et jolie, et bien souvent sa mère l'avait mise en garde contre les dangers de sa passion. Chaque fois, Marie promettait de s'amender, car elle était bonne fille ; mais l'époque des fêtes au village ramenait les tentations, et elles étaient si fortes que la jeune fille n'y pouvait résister.

Un jour, la mère reprit ses remontrances : c'était la veille de « la Notre-Dame » (15 août) jour de fête au village ; et les jeunes filles qui ce jour-là « vont dans le mauvais chemin » sont toujours cruellement punies.

(¹) HANOU, *ibid.*

(²) *Inferno*, XX, 125-6 et *Paradis*, II, 51.

(³) Cf. un conte assez différent, rédigé en dialecte du Geer, dans *Bull. de la Soc. litg. de l'Est. wall.*, 2^e série, t. XIX, p. 285-8.

Marie fut touchée des prières de sa mère et promit de rentrer avant minuit. Elle eût même l'imprudence de jurer : « Je vous obéirai, dit-elle, *ossi vrêie qui l' baité lût à l'air.* » Et elle montrait la lune tôt levée, qui luisait au ciel de tous ses rayons pâles.

Elle alla donc au bal, avec la ferme intention de revenir à l'heure. Cependant, le bonheur de danser et de se voir courtisée fit si bien que la volage oublia sa promesse.

Minuit était bien loin déjà quand le bal fut levé. Suivant l'usage, la bande joyeuse traversa le village et vint se diviser sur la place de l'église. Chacun s'en retourna... sauf Marie.

Or le bruit de cette fête avait éveillé la vieille mère qui, ne voyant pas rentrer Marie, sort du logis et vient sur la grand' place. Elle ne voit rien... mais il lui semble entendre. La porte du cimetière est ouverte...

— Marie, dit-elle, la lune t'éclaire et je te vois !...

— Au diable soit la lune, s'écria la jeune fille.

O prodige ! ces paroles n'étaient pas sitôt sorties de sa bouche qu'elle était dans la Lune !

Et c'est elle qu'on voit là, filant sans relâche, hiver comme été, par le gel et le beau temps, à la bise comme aux vents printaniers, effrayant exemple pour les parjures et les sacrilèges.

Et ce qu'elle fait — ce sont les doux fils qui parfois descendent de là-haut, circulent lentement dans les airs, au souffle des brises d'automne, ou qui viennent se nouer aux brins d'herbe.

Ce sont les fils de la Vierge.

O. COLSON.



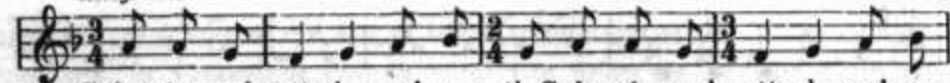
CHANSONS PLAISANTES.

I.

La chèvre effrayée.

RONDE.

Allegretto.



Gn'aveûve on' gatte è noss' cor- ti, Gn'aveûve on' gatte è noss' cor-

rall.



ti, Ell' magneûv' tos les cé- lè- ri Sous les sauts d'ga-

assai.

a tempo.



bri, D'gabri- o- let è è, Sous les sauts do p'tit bi- quet.

1.

Gn'aveûve one gatte è noss' corti

Elle magneûv' tos les céleris.

Sous les sauts d' gabri

D' gabriole... è... è

Sous les sauts do p'tit biquet.

2.

Elle magneûv' tos les céleris.

Cousègne Magritte l'alleûv' tchèssi

Sous les sauts d'gabri, etc.

3.

Cousègne Magritte l'alleûv' tchèssi

Elle câri peu, elle si sbâri.

4.

Elle câri peu, elle si sbâri

Elle a fê twès bias p'tits gabris.

5.

Elle a fê twès bias p'tits gabris

Et l'unque fut mwin-ne, l'autre fut bailli.

6.

Et l'unque fut mwin-ne, l'autre fut bailli,

L'autre on bel andje au paradis.

1.

Il y avait une chèvre en notre verger

Elle mangeait tous les céleris.

Sous les sauts de chevreau

D'gabriole... è... è

Sous les sauts du petit biquet

2.

Elle mangeait tous les céleris.

Cousine Marguerite allait la chasser

Sous les sauts de chevreau, etc.

3.

Cousine Marguerite allait la chasser

Elle (la chèvre) eut peur, elle s'ébroua.

4.

Elle eut peur, elle s'ébroua

Elle a fait trois beaux petits chevreaux.

5.

Elle a fait trois beaux petits chevreaux

Et l'un fut moine, l'autre fut bailli.

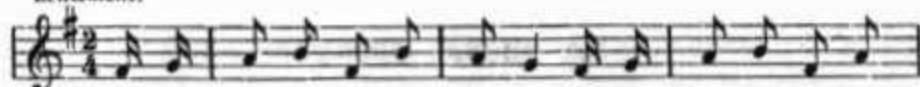
6.

Et l'un fut moine, l'autre fut bailli,

L'autre un bel ange au paradis.

II.

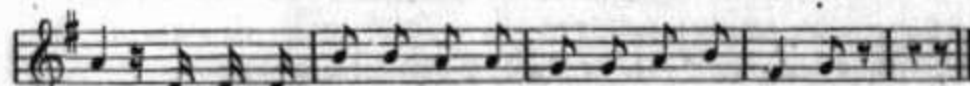
L'écot à payer.

Lentement.

C'étaient trois garçons bons drilles, Tous les trois d'un même é-



co. Ils sont en- trés dans une au- berge Ils ont fait chère



Ont laissé l'écot à pay- er A leurs maî- tresses.

1.

C'étaient trois garçons bons drilles
Tous les trois d'un même éco (?)
Ils sont entrés dans une auberge
Ils ont fait chère,
Ont laissé l'écot à payer
A leurs maîtresses.

2.

Les trois fill' qui se regardent
En n'se voyant point d'argent ;
Et la plus jeun' dans ce moment
Qui cherche un gage :
« Tenez, voilà mon anneau d'or
Pour le dommage. »

3.

Elle retourne d'un pas léger
Chez la mèr' de son amant :
« O bonjour mèr', ma très chère mère,
Ma bonne mère,
Y a vot' fils qu'est tombé dans l'eau,
Dans la rivière! »

Chanté à Voitem, par Tonton (Jennison, Jeanne) Zaida, épouse Gérard, âgée de 45 ans, qui tient la chanson de sa belle-mère.

4.

« Oh! je vous prie avec adresse (?)
D'lui envoyer son manteau ;
Car il est là, au bord de l'eau,
Qui tremb' sans cesse :
Faut le recouvrir comme il faut
Dans sa faiblesse. »

5.

Elle retourn' d'un pas légère
Chez l'auberg' là où c'était.
« O bonjour, dam', ma très chère dame,
Madame l'hôtesse....
Si le manteau vaut plus qu' l'écot
Nous boirons l'reste. »

6.

La dam' va dedans la cave
Chercher trois bouteill' de vin...
A la santé d'ces libertins,
Amants volages ;
Une aut' fois ils paieront l'écot
Ils s'ront plus sages!

O. COLSON.

LES POURQUOI.

IV.

La femme et le diable.

— Là-t-i 'n mistre, di-st-i in djou
l' Bon Dieu, in s'rinvoyant l'à-n-in
coup; qu'est-ce què c'est ça pou in ra-
matche : i n'ara bitou pus mo-i d'fer
leu p'tit niquet d'eus l'heure du
dainé!

Hé! Saint-Pierre, waitiz em' peu
d'fer djoqui les cien qui ramadjont
dainsi!

— C'est peine inutile, Bon Dieu :
c'est l' diâle avè 'n feume qui sont là d'
chaquiner, à s'capougni, i n'a ni mo-i
d' leu fer intinde èl boune raison.

— Et bi, allez leu dire dè m' part
qu'i djoquonasse, ou bi, qu' c'è-st-à mi
qu'il aront à fer.

V'là Saint-Pierre invoie vir.

Ah! witte! astant pèter dins-n-in
tonnia!

I stinne tilmint inchauffè, qu'i n' li
ont ni même répondu.

Viant ça, Saint-Pierre prind s' sâbe
tyè, poc manuel! i lèz paucinne in
l'autc.

I r'vît d'lez l' Bon Dieu.

— Voilà-t-il une misère, dit un jour
le Bon Dieu en s'éveillant subite-
ment; qu'est-ce que c'est ça pour un
vacarme : il n'y aura bientôt plus
moyen de faire sa méridienne ' après
le dîner!

Hé! St-Pierre, voyez un peu
de faire cesser ceux qui tapagent
ainsi!

— C'est peine inutile, bon Dieu :
c'est le diable avec une femme qui se
disputent et s'empoignent, il n'y a pas
moyen de leur faire entendre la
bonne raison.

— Et bien, allez leur dire de ma part
qu'ils cessent, ou bien, que c'est à moi
qu'ils auront à faire.

Voilà St-Pierre parti voir.

Ah! ouiche! autant pèter dans un
tonneau!

Ils étaient si bien échauffés qu'ils
ne lui ont pas même répondu.

Voyant ça, St-Pierre saisit son
sabre et, vian! il les occit l'un et
l'autre.

Il revient près du bon Dieu.

(1) Littéralement : « faire son petit niquet ». [A Liège, le niquet, c'est un petit signe de tête, très bref, comme on en fait pour dire bonjour de loin; la personne qui sommeille sur sa chaise, par ex. pendant la méridienne, fait un niquet chaque fois qu'elle sent le menton s'abaisser vers la poitrine. Hock, *Crop. et rem.* 3^e éd., 193, rapporte qu'à Verviers la jeunesse assiste à la grand'messe qu'on chante en l'honneur de St-Joseph, le 19 mars, pour voir la statue faire le Niquet; c'est un hochement de tête par lequel le saint indique et approuve les mariages heureux. — Dans l'ancien français, « niquer de la tête » signifiait aussi branler de la tête. Cf. *Litté. Diet.* au mot Nique. — O. G.]

— Et bi! qué nouvelle? davez invûdi par lauvau? c' què les fers sont r'mis?

— A'a nî ieu mo-t, di-st-i Saint-Pierre: dj'ai d'vu prinde em sâbe èyè leu couper l' tresse à chacun-un!

— Vos stez in vette, vous, di-st-i l' Bon Dieu, djè n' vos avou nî commandé ça!

— Han! scusez, mais i n' volinne ri ascouster. Què fron-ne adon?

— Allez rammint leu r'coller leu tresse, èy in aute coup, attintion à çu qu'vos faite, ou bi dj' vos r'tire vo posse.

V'là Saint-Pierre rallé.

I stou tout infarfouï des berdelle qui v'nou d'attrapper.

I s'abûsse dè tresse. èy i prind l' ciènne du diâle èy i lè stitche su les spalle dè l' feume, èyè l' ciènne dè l' feume su les ciènne du diâle.

— A c't heure, di-st-i in ratchant d'sus, i n'ont pus qu'à d'mander au Bon Dieu qu'i djèlle!

Èyè c'est dainsi què l' feume a r'tènu 'n' saquè du diâle, èyè l' diâle ènne saquè dè l' feume.

Nivelles (Brahant). — Conté par M. Nicolas Dieux, âgé de 80 ans.

Emm. DESPRET.

(*) A Nivelles « remettre les fers », lisez les moules à gauffres; à Liège, *rimette les catche è fîr* « remettre au four les pommes tapées » — expressions facétieuses pour dire que l'accord renait entre deux personnes précédemment brouillées ou en dispute.



NOTES ET ENQUÊTES.

23. **Le folklore et la littérature wallonne.** — Une des caractéristiques de l'étonnante vitalité dont fait preuve la Littérature wallonne, réside dans son origine essentiellement populaire: à Liège surtout, la plupart des écrivains en dialecte sont des ouvriers peu lettrés, pour qui ce fut un délassement d'abord, une vraie passion ensuite, d'écrire des comédies ou des chansons.

Il est une condition dont ces écrivains se rendent généralement assez bien compte: c'est que les langages populaires ne se soumettent point de bonne grâce aux mêmes raffinements de sentiments et d'idées auxquels obéit aisément une langue bourgeoise ou aristocratique. Les Félibres l'ont bien compris et les études préparatoires à leurs œuvres si remarquables, ont porté autant sur la psychologie traditionnelle du peuple que sur les caractéristiques et les richesses de leur langage d'élection. C'est la même méthode que nos auteurs nivellois ont inaugurée, plus modestement sans doute, mais non sans prestige, dans leur journal *l'Acloot*, dont l'exemple est dignement suivi par le *Sauverdia* de Jodoigne.

Or, ce système ne s'est pas généralisé. Maintes fois cependant, les fidèles de notre vieux langage ont eu l'impression qu'un certain nombre de nos wallonistes liégeois ou autres, gagneraient effectivement à s'intéresser au folklore, à étudier et à exploiter le fonds traditionnel. Ce fonds n'est peut-être pas le seul digne d'alimenter une Littérature populaire aussi puissante que la nôtre, mais il est vraiment le plus inépuisable et il semble le plus à la portée de ceux qui en devraient sérieusement profiter.

Jusqu'à présent, les rares auteurs qui, par système et à bon escient, se sont inspirés des traditions dans des travaux de longue haleine, sont loin, malgré leurs mérites, d'avoir fait des disciples. A la vérité, il faut reconnaître que le folklore apparaît assez fréquemment dans les œuvres wallonnes; mais ce n'est guère qu'incidemment et, le dirai-je, inconsciemment parfois. On pourrait citer, par exemple, telle scène d'une étude de mœurs bien comprise, ou telle pièce d'un joli recueil de poésies, tel chapitre de roman ou tels contes intéressants rencontrés non sans plaisir dans le *Sauverdia*, le *Spirow* ou l'*Airdiè*.

De ces bribes souvent jolies et parfois banales, combien s'éloignant, par leur étrangeté même, le *Jean de Nivelles* et le *Largayon* de M. l'abbé Renard! Ces deux poèmes sont, quant à l'origine de leur sujet, profondément dissemblables et, ce qui ajoute à leur haute valeur, ils apparaissent cependant comme deux œuvres sorties du même fonds. Le premier est une simple interprétation d'un cycle de légendes; dans le second, au contraire, l'auteur crée de toutes pièces les principales aventures de *Largayon* en lui attribuant en outre, —

gratuitement — quelques faits et gestes choisis avec habileté dans les facéties populaires, comme l'avaient fait en français Deulin et Ch. de Coster. Disons-le en passant, l'histoire de *Largayon* est conçue avec une telle entente de l'esprit des légendes, que des critiques autorisés se sont mépris complètement, et ont cru de bonne foi se trouver, comme devant *Jean de Nivelles*, en présence d'une légende arrangée. Il faut bien dire, à leur décharge, qu'on se tromperait à moins : si le poème avait été écrit au 15^e siècle, il serait probablement devenu légendaire; à l'heure présente, les folkloristes s'amuseraient peut-être à reconstituer les aventures du singulier géant d'après des témoignages oraux, en attendant que des savants maladroits recherchent les origines dans les ténèbres de la proethnie ou du symbolisme primitif...

De même que dans la poésie, nous ne trouvons dans tout le théâtre wallon qu'un seul exemple d'adaptation folklorique : c'est la restitution remarquable que M. G. Willame a produite, en 1890, d'un beau conte nivellois. Sous ce titre, *El Rouse dè Sainte-Ernelle*, sujet sombre, tragique, profondément humain, comme l'est si souvent le dramatique dans la littérature orale, l'auteur a su intercaler à propos des tableaux pittoresques où l'esprit légendaire revit tout entier, clair et net.

Hier encore, MM. Renard et Willame étaient les seuls; et demain, semble-t-il, ils auront des successeurs en nombre suffisant pour que l'on croie à une orientation nouvelle.

Voici que l'on annonce, en effet, plusieurs tentatives remarquables. C'est d'abord une nouvelle pièce de notre collaborateur et ami M. Henri Simon, que le succès de ses œuvres précédentes, et notamment de *Cœur d'Ognon* (si caractéristique déjà) semblait d'ailleurs inviter à entrer résolument dans cette voie. Au moment où paraîtront ces lignes, Henri Simon fera représenter à Liège un "Essai folklorique" en deux actes, *Li Nêtre Poye*, qui s'appuie sur des superstitions curieuses et sur les usages populaires du Jour des Rois. D'un autre côté, le "Théâtre des Auteurs wallons", société coopérative fondée récemment en notre ville, répète avec ardeur une opérette en trois actes due à M. Alph. Tilkin, *Li Coq dè viège*, dont le sujet repose sur une croyance relative à la nuit de noces et qui est bordée de détails folkloriquement purs. Enfin, M. J. Lesuisse met la dernière main à une comédie en trois actes, intitulée *F'Asion* (le porte-malheur) où il exploitera les coutumes traditionnelles du mois de mai et certaines croyances populaires.

Ajoutons que ces trois pièces reproduisent un certain nombre de chansons populaires et de vieilles danses, que ces littérateurs d'élite n'ont pas dédaigné de rechercher et d'introduire — chose rare — sous leur forme exacte. La publication de ces documents a été retardée pour des raisons faciles à comprendre; mais nous ne tarderons sans doute pas à les voir reprendre à part.

Wallonia compte revenir sur cet intéressant sujet de la littérature folklorique, et nos lecteurs voudront ne nous laisser rien ignorer de ce qui se publierait à l'avenir dans ce genre si nouveau en wallon.

On peut en attendre, je crois, des résultats aussi intéressants pour le folklore que pour la littérature populaire.

Nous serions heureux si le mouvement traditionniste, tout modeste qu'il soit, pouvait rendre au mouvement littéraire un peu de l'appui qui ne nous fut pas ménagé et dont nous sommes reconnaissants. O. C.

BIBLIOGRAPHIE.

Arthur FASSIN. *Recherches historiques sur les communes de Stembert et Heusy*. Verviers, A. Remacle, 1890. — In-8° de 164 pages. Prix : 2 francs.

La partie purement historique de ce livre comprend une bonne centaine de pages; étant donné le caractère spécial de WALLONIA, nous ne pouvons nous y arrêter. Constatons cependant les longues et minutieuses recherches auxquelles l'auteur s'est livré, le soin qu'il a apporté dans la rédaction et la disposition de son travail, enfin son respect des sources exactement citées et régulièrement indiquées.

A partir de la page 109, M. F. s'occupe presque exclusivement de traditions locales, et cette dernière moitié du livre intéressera plus spécialement nos lecteurs.

Ainsi les pages 109-119 sont consacrées aux *Francs jeux* de Stembert (Stembert et Heusy étaient autrefois réunis sous le nom de cette première commune). Ces jeux étaient organisés dans le seul but d'obtenir des fonds pour l'église du village et n'étaient pas périodiques. M. F. publie des extraits d'un discours relatif à ces réjouissances et donne en entier leur règlement qui contient des choses à retenir.

On trouve ensuite, p. 120 et 121, un extrait sobriement annoté de Detrooz sur *La fête du Coucou*; page 122, une simple indication sur les *Bandes carnavalesques* qui circulaient dans la commune; page 123 et 123, des détails utiles sur le *Grand feu*; p. 138-140, le relevé d'une centaine d'anciens *Noms de famille*, classés et rapprochés avec leur date; p. 142 et 143, des notes étymologiques sur dix-neuf *Lieux dits*; enfin pages 143 à 147, des *Légendes et récits populaires*.

Lié par son titre, M. F. a cru bon de borner à cette petite mais intéressante collection, la partie folklorique de son livre; elle suffit pour montrer que la crédulité populaire n'est pas moindre à Stembert que dans tout autre lieu. La

manière dont M. F. choisit et raconte les traditions nous prouve qu'il en sait plus long sur ce sujet qu'il n'en a voulu publier. Nous ajoutons avec plaisir que ces documents sont définitifs, rédigés avec un respect très évident de la tradition, et exempts de vaine littérature. Nous émettons le vœu de voir l'auteur publier avec les mêmes soins le complément de son enquête.

Jos. D.

Alfred HAROU. *Mélanges de traditionisme de la Belgique* (collection internationale de "la Tradition", vol. X) in-18 de VIII-152 pages. — Paris, Lechevalier, éditeur. — Prix : fr. 3.50.

Comme ce titre l'indique, cet ouvrage est un simple recueil de traditions sur divers sujets, rangées par chapitres : Astronomie et Météorologie, Corps humain, Remèdes populaires, Animaux, Plantes, etc.

Les recueils de traditions peuvent être utiles, à condition d'être sincères, bien rédigés et composés de choses nouvelles ou de variantes non encore classées.

Or la plupart des documents (?) réunis dans ce volume sont des notes incomplètes ou des banalités qui n'apprendront rien à personne, ou bien encore des extraits, les uns tirés d'ouvrages suspects ou sans valeur, les autres copiés sans références précises. Nous y avons même remarqué des coupures des précédents travaux de M. H. et par ci, par là, de simples indications rappelant des traditions relatées par d'autres auteurs avec des développements très documentés.

L'auteur ne doit pas se dissimuler que par des recueils de l'espèce, il montre aux amateurs de besognes faciles la manière la plus simple d'improviser des volumes sur des sujets à la mode.

Ce n'est pas sans étonnement que nous voyons le mauvais exemple venir précisément d'un travailleur comme M. H., à qui ne manquent ni le goût du folklore, ni la bonne volonté d'être utile au mouvement actuel.

Nous espérons que son prochain volume, consacré, nous dit-on, à des contes et légendes, méritera de prendre place à côté des utiles recherches que l'auteur a réunies sur Godarville (voyez ci-dessus p. 143-4).

O. C.

CONTES MERVEILLEUX.

IV.

Jean de Berneau.



ICI se passait dans le bon vieux temps, à l'époque où le petit village de Berneau, près de Visé, n'était qu'un misérable hameau enfoncé dans les bois et formé de quelques chaumières d'argile.

Dans ce temps là vivait Jean de Berneau — et Jean de Berneau était vraiment un singulier garçon. Pendant que son père et le frère Pierre travaillaient autour de la maison, il conduisait les porcs à la glandée ; il vivait avec eux tout le jour dans les bois, et quand il rentrait le soir, au lieu d'aller prendre du repos, Jean allumait un feu de broussailles et passait de longues heures à lire dans un vieux gros livre, que son père, ni Pierre, n'auraient osé toucher, car il leur semblait venir du diable ! Aussi Jean faisait-il peur à tous, et on le croyait bien un peu sorcier...



Or, un matin, Jean s'en était allé pêcher dans la Berwinne ; depuis une heure déjà, la rivière coulait, noire et rapide, aux yeux de Jean, et pas le plus chétif véron n'avait mordu.

Jean de Berneau s'impatientait et il allait quitter la place quand tout à coup la corde se tendit et Jean tira.... un maigrelet percot.

— Maudit fretin ! s'écria Jean, et il rejeta le poisson dans les eaux.

Il descendit à quelques pas de là, et la ligne n'était pas jetée d'une seconde que le bouchon s'enfonçait de nouveau. Il tira et, à son grand désappointement — c'était sans doute le frère de l'autre, car il n'était ni plus gros ni plus gras.

Jean descendit, et cette fois encore, il prit le même fretin.

— Encore toi, fit Jean; sacré têtù, veux-tu bien retourner au diable d'où tu viens?...

— Tu ne m'enverrais pas au diable, dit le poisson, si tu savais ce que je vau.

— Toi, reprit Jean?

— Certainement; tiens, tu es bon fiou et je te veux du bien... Laisse-moi mourir tranquillement sur l'herbe; tu me couperas en quatre morceaux; tu mettras l'un dans ta cheminée, un autre dans l'écurie et les deux autres dans le jardin. Aie bonne foi, et tu verras.

— C'est bon, dit Jean.

Il fit ce que le singulier poisson disait, et le lendemain, quand il se leva au point du jour, il vit avec surprise à l'écurie un magnifique cheval, au pied du chêne deux chiens superbes, et dans la cheminée une épée du poli le plus éblouissant.



Or il advint en ce temps là qu'une Bête à sept têtes vint tout à coup jeter la terreur dans le pays, et il fallut chaque semaine payer à cet hôte terrible le tribut d'une victime choisie dans le royaume.

En vain les braves du pays avaient tenté l'un après l'autre de combattre et de vaincre le monstre épouvantable; pas un n'était revenu de la périlleuse entreprise et désormais personne n'aurait voulu se hasarder à s'approcher de l'antre.

Au temps où Jean de Berneau vit les morceaux du petit poisson se transformer de manière si étrange, il arriva que le sort désigna la fille du roi pour devenir la proie de la Bête à sept têtes.

Aussitôt le vieux roi fit publier partout que quiconque délivrerait sa fille l'obtiendrait en mariage.

Jean de Berneau voyant cela, détacha son cheval merveilleux, ceignit l'épée et s'en vint chez le roi.

— Seigneur roi, dit-il, je suis Jean de Berneau. Je veux sauver la princesse votre fille et l'épouser après.

— Toi, manant? fit le roi. Tu sais bien que de braves chevaliers y ont laissé leurs os.

— Seigneur roi, reprit Jean de Berneau, j'ai mon cheval et mon épée; et j'essaierai, voilà!

Le roi le laissa faire et notre homme partit vers le lieu du fatal rendez-vous.

Jean de Berneau chevaucha bien longtemps, et quand il arriva au lieu dit, il vit la malheureuse princesse, dans le plus profond désespoir, liée à un arbre, au milieu d'un endroit tout couvert d'ossements.

La Bête étant encore dans son antre, le courageux Jean de Berneau lance une pierre au fond du trou : un rugissement terrible se faisait entendre et la Bête à sept têtes apparaît.

Le brave tire son épée; pleine de rage, l'horrible Bête s'élance.

Jean de Berneau fait sauter son cheval et d'un coup de l'épée merveilleuse il tranche la tête la plus rapprochée.



Alors commença le combat le plus terrible qu'on eût jamais vu dans le monde. La Bête rugissante courait et bondissait; le cheval sautait, se cabrait, et le glaive brillait, se levait et tranchait.

Bref, Jean de Berneau coupa les têtes l'une après l'autre et bientôt la Bête fut étendue sans vie.

La jeune fille, détachée de l'arbre par son heureux sauveur, fut vite remise de son émotion.

— Ne préférez-vous pas, lui dit Jean de Berneau, être ma femme que d'être mangée par la Bête à sept têtes?

Vous sentez bien que la princesse fit un sourire, — et elle fut loin de se fâcher lorsque Jean l'embrassa de tout cœur.

Ils revinrent au château, et, malgré l'envie des messieurs de la cour, il fallut bien que le roi accomplit sa promesse.

Trois jours après, on fit les noces, des noces comme on n'en avait jamais vu.



Le soir venu, lorsque Jean fut seul avec la princesse, il s'agissait d'aller la rejoindre dans son lit. Mais le diable de Jean, se promenant dans la chambre, s'arrêta brusquement devant la fenêtre où l'on voyait une lumière au loin dans la campagne.

— Qu'est-ce que c'est, dit Jean à la princesse, cette lumerolle que je vois là bien loin?

— Ah! Jean, ne demandez pas cela... je le dirai demain.

— Mais non, dit Jean piqué, je veux savoir aujourd'hui même.